

Les projets présentés seront évalués en fonction de :

- La formation du candidat;
- L'exploitation agricole et ses implications;
- Le projet d'établissement;
- Le respect des normes environnementales, municipales et autres;
- Le profil du candidat (vision, capacité de gestion, etc.);
- La justification de la bourse d'accompagnement à la relève.

Une bourse de **10 000\$** pour soutenir la relève agricole

Une bourse au montant de **10 000\$** sera remise au candidat qui présentera le meilleur projet d'établissement agricole. Elle servira à défrayer en totalité ou en partie les coûts relatifs aux services-conseils, au mentorat, aux services professionnels, aux activités de formation non couvertes par d'autres programmes, ou à l'achat d'immobilisation ou de matériel roulant relié au projet d'établissement (maximum 5000\$).

Une initiative de la



Partenaires secondaires



Partenaires supporteurs



Pour plus d'information, veuillez communiquer avec Pierre-Olivier Labart, conseiller en développement rural.

MRC DE ROUVILLE

500, rue Desjardins, bureau 100
 Marieville (Québec) J3M 1E1
 Tel. 450 460-2127 poste 324
 polabart@mrcrouville.qc.ca
 www.mrcrouville.qc.ca

Bourse d'accompagnement
 à la *Relève agricole*
 pour la MRC de Rouville



Mathieu et Nancy Bouchard | Unifruits Inc. Gagnants 2015



10 000 \$
 à remporter!

Comment présenter votre projet

L'agriculture représente l'une des plus importantes activités économiques sur le territoire de la MRC de Rouville. Elle est l'une des pierres angulaires du développement économique de notre région et votre projet est important pour nous!

Pour participer, complétez un formulaire de préinscription que vous pouvez vous procurer sur le site Internet de la MRC de Rouville au : www.mrcrouville.qc.ca

Faites le parvenir avec un plan d'affaires, ou une description complète de votre projet d'établissement justifiant votre besoin d'accompagnement. Joignez-y une lettre de motivation expliquant les particularités de votre projet ainsi que vos coordonnées (nom, adresse, téléphone, adresse courriel).

Faites parvenir le tout **avant le 2 décembre 2016** à midi, à l'attention de Pierre-Olivier Labart, à l'adresse suivante:

MRC de Rouville
 500, rue Desjardins, bureau 100
 Marieville (Québec) J3M 1E1
 Téléc. 450 460-7169
 polabart@mrcrouville.qc.ca

Critères d'admissibilité :

- Être domicilié en Montérégie Est;
- Être propriétaire, ou en voie de devenir propriétaire, d'une entreprise agricole située sur le territoire de la MRC de Rouville et avoir au moins 20 % des parts de celle-ci;
- Être citoyen canadien ou avoir le statut de résident permanent;
- Avoir entre 18 et 40 ans;
- Être membre de la Fédération de la relève agricole du Québec;
- Avoir au moins une année d'expérience en agriculture;
- Faire de l'agriculture son activité principale dans les deux prochaines années;

La possession d'une formation répondant aux critères de la Financière agricole du Québec ou d'une expérience pertinente sera prise en considération lors de l'évaluation des dossiers soumis.

Une région mobilisée pour sa relève agricole

Vous êtes un jeune entrepreneur en voie de devenir propriétaire, en partie ou en totalité, d'une entreprise agricole? Vous avez un bon projet et beaucoup d'ambition?

La bourse d'accompagnement à la relève agricole, créée par la MRC de Rouville en concert avec ses nombreux partenaires, pourrait vous fournir le soutien nécessaire à l'atteinte de vos objectifs.

Cette bourse vise à supporter l'établissement de la relève agricole en valorisant la formation, le mentorat et en soutenant les jeunes entrepreneurs agricoles dans leurs projets d'affaires.

